



Fédération Royale Marocaine de Natation

PROCES VERBAL N° 02/2017 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR tenue le 14 Janvier 2017 à Casablanca

Membres présents :

M. Driss HASSA
M. Youssef ZIAD
M. Mustapha KAROUCH
M. Hassan DASOULI
M. Abderrahman MAZIRH
M. Rachid ABOUZAIID
M. El Mostafa EL AHMARI
M. Bouabid SALLAK
Mme Khadija ELHAOUAT
M. El Hassane MEHDIOUI
M. Mohamed BAKRI
M. Abdelhalim FAKIHANI

Membres absents excusés:

M. Driss TALAA
M. Youssef EL HAOUAT
M. Aziz ALAOUI RACHIDI

La séance est ouverte à 10h, au siège de la Fédération Royale Marocaine de Natation, sous la présidence de M. HASSA, Président de la FRMN, le secrétariat est assuré par M. MAZIRH (Secrétaire Général Adjoint) en concertation avec M. DASOULI (Secrétaire Général) et en présence de M. EL MOUFTI (Directeur Général de la fédération)

Ordre du jour

1. Homologation du P.V N° 01/2017.
2. Courrier.
3. Désignation ou reconduction des membres des organes centraux.
4. Activités des organes centraux.
5. Etude des dossiers de demande d'affiliation.
6. Situation Financière.
7. Divers.

1/ Homologation du PV N° 01/2017:

Ce PV est homologué sans changement.

2/ Courrier

(Voir annexe ci-joint)

Le Comité Directeur a pris connaissance du courrier et notamment :

- Du stage de recyclage international pour les entraîneurs diplômés, organisé par la Faculté des Sciences et du Sport de l'Université de Leipzig dans le cadre de la coopération avec la République Fédérale d'Allemagne, et sous l'égide du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, et ce du 04 Septembre 2017 au 31 Janvier 2018. Ce dossier a été publié sur le site officiel de la FRMN.

- De l'organisation des 4èmes jeux de la solidarité islamique, qui se tiendront du 12 au 22 mai 2017 à Bakou (AZERBAIDJAN).

- De l'organisation de la coupe COMEN de natation, les 24 et 25 Juin 2017 à Saint Raphael(FRANCE).

3/ Désignation ou reconduction des membres des organes centraux.

Sur proposition des Présidents de commissions, le Comité Directeur a approuvé la liste des membres des organes centraux comme suit :

Commission	Le Président de la commission	Les membres
Infrastructure	M. ABOUZAID Rachid	- MM. MAZIRH Abderrahman - EL HAOUAT Hicham - LABIED El Khattab - ELMAGHRAR Abdellah
Financière et récompenses	M. SALLAK Bouabid	- MM. BCHIRI Mohamed - BOUBEKRI Abderrahim - OUSSI OMAR - Mme OTHMANI Fatima
Litige	M. BAKRI Mohamed	- MM. BENSALAH Mohamed - KANOUN Abdelhadi - LAMANI Abdelghani - Mme ZAGHLOUL Amina
Communication	M. MAZIRH Abderrahman	- Mme EL HAOUAT Khadija - MM ELAHMARI Elmostafa - ALAOUI Mortaji Abdelkrim - BOUCHOUIRAB Badreddine
Formation	M. KAROUCHE Mostafa	- Mme. GHISSASI Aicha - MM. SMOUNI Sami - TAOUSSI Jawad - LAMRINI Said.
Arbitrage (des Officiels)	M. AHMARI El Mostafa	- MM. MAZIRH Abderrahman - EL HAOUAT Youssef - FAKIHANI Abdelhalim - un autre membre sera proposé et approuvé lors de la prochaine réunion du C.D
Médicale	M. EL MAHDIOUI El Hassan	- Dr ABOUZAID Rachid - Dr ZRIWEL Fouad - Dr MESGUI Said - Dr BOURZINE Khalid

Féminine	Mme. EL HAOUAT Khadija	- Mme LESS AWATEF - KOUCHIH NAIMA - CHBIHI BOUCHRA - DRISSI FATIMA ZAHRA
Statuts et Règlements	M. DASOULI HASSAN	- MM. EL ALLAM Farid - LAKHLALKI Noureddine - BOURHIM Mustafa. - un autre membre sera proposé et approuvé lors de la prochaine réunion du C.D
Technique	M. EL HAOUAT YOUSSEF	seront proposés et approuvés lors de la prochaine réunion du C .D

4/ Activités des organes centraux

La discussion de ce point est reportée à la prochaine réunion du C.D.

5/ Etude des dossiers de demande d'affiliation

Suite à la visite effectuée par la commission concernée aux villes de Taza et Oujda et au compte rendu présenté, le Comité Directeur a accepté provisoirement et conformément aux statuts, l'affiliation de l'association BADR de Natation (ABN) Taza , de l'association Club Natation de Taza (ACNT) et de l'Union Sportive d'Oujda (USO).

En ce qui concerne les associations CNPES de Tiznit, OCBG de Benguerir, leurs demandes sont en cours de traitement.

6/ Situation Financière.

MM. le Président de la fédération et le Trésorier Général ont présenté au Comité Directeur l'état actuel de la situation financière.

- Un rappel sera adressé aux associations pour la date limite de ré-affiliation.
- Le CD a décidé d'arrêter la date limite du 28/02/2017 pour que les associations s'acquittent de leurs dettes envers la fédération. Passé ce délai, leurs engagements de participation aux compétitions ne seront pas acceptés.

7/ DIVERS

Le Comité Directeur a pris les décisions suivantes :

- Inviter les associations qui n'auront pas pu qualifier de nageur ou nageuse aux championnats du Maroc en bassin de 25m, pour participer à ces championnats avec un seul nageur et une seule nageuse, toutes catégories confondues et ce dans une seule épreuve, à condition qu'ils aient participé aux interclubs 1 et 2.

- L'association qui n'aura qualifié que des nageurs pourra bénéficier de la participation d'une seule nageuse, toutes catégories confondues et dans une seule épreuve

- L'association qui n'aura qualifié que des nageuses pourra bénéficier de la participation d'un seul nageur, toutes catégories confondues et ce dans une seule épreuve.

- Il est bien entendu que les associations dont les nageurs ou nageuses seront invités ne figureront pas sur les classements (Dames ou Messieurs ou Général)

Le C.D a confié l'application de cette décision à la CSR.

- Le C.D a étudié la réclamation de l'association RCA- Natation concernant la qualification et la participation de ses nageurs :

* le CD entérine les décisions prises par la C.S.R et la commission de litiges concernant ce dossier.

* Sachant que l'association RCA-Natation a déposé des dossiers incomplets - les conditions d'octroi des licences étant soumises à un règlement - et pour permettre à ces nageurs d'obtenir leurs licences réglementaires, le C.D accorde un délai au RCA-Natation pour compléter leurs dossiers avant le 31/01/2017.

- Pour les frères BOUTOUIL, le dossier de changement d'association a été complété et la demande est acceptée.

- Le dossier du nageur BATTABI Nouamane sera transmis à la commission de discipline pour statuer.

- Dans le but de rationaliser les dépenses de la fédération :

* les commissions sont invitées à tenir une réunion par trimestre au maximum.

* le poste « d'évaluateur » sera supprimé de la liste des désignations des officiels.

* les délégués fédéraux, officiels et secrétaires de compétition seront désignés de la même ville où se déroulera la compétition. En cas de manque, il sera fait appel à un minimum d'officiels de la région la plus proche en attendant la formation d'officiels locaux.

A l'occasion de la journée Mondiale de la femme, la FRMN organisera le 05 mars 2017 à Meknès la Coupe du Trône Féminine de Water Polo

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est Levée à 16h30.

Le Secrétaire Général Adjoint

MAZIRH Abderrahman

Le Président de la FRMN

HASSA Driss